Cfdt:

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Revendications

Cfdt pour les NAO 2021

Le 29 mars 2021

NAO 2021 Grid Solutions

Une prime en or pour le licencieur

Le bonus gigantesque du PDG de General Electric est une "provocation *envers les salariés français de Grid Solutions*".

GE a multiplié depuis deux ans les plans sociaux à travers le monde, et notamment sur ses sites français, au grand dam des syndicats.

La société, devenue un géant aux pieds d'argile, a annoncé au printemps un plan d'économie de 2 milliards de dollars, passant par la suppression de 13.000 postes. De nouvelles coupes sont à venir, a déjà prévenu le groupe.

Alors, nous n'allons pas vous faire l'affront de vous répéter les termes élogieux de nos dirigeants de GE Grid Solutions sur la santé de la division, et sur le fait du gel des salaires de GE Renouvelable.

GE est parvenu à diminuer drastiquement ses pertes l'an dernier, sur le dos des salariés.

Un plan GRID qui cherche à aller vers un « monde idéal » ...
Au mépris des risques, et de l'impact social.

- Un impact social très lourd : des effectifs mondiaux visés en baisse de 20 %, soit plus de 1 200 suppressions de postes en Europe, dont 453 en France
- Des risques opérationnels et stratégiques massifs
- Un plan coûteux à mettre en œuvre (~300 M$) et des retours sur investissements incertains et d'énormes risques de mise en œuvre.

La direction procède sur de nombreux aspects à un exercice de « remise à zéro », avec une faible prise en compte de la réalité existante.

La direction nous explique que le gel des salaires pour GE renouvelable est acté et irréversible. M. Mery, RH GE Renouvelable monde, refuse toute exception pour la France, alors que le plan de réorganisation de Grid y est le plus impactant. Le manque de motivation, de vision et de confiance en la société risque de mettre à mal le retour à l'équilibre envisagé en 2022, (départs volontaires PSE, licenciements, démissions massives, pertes des compétences…).

Suite à la visite de M. PECRESSE et M. CHAUSSIN à Villeurbanne le 25 mars, les Organisations Syndicales leur ont rappelé tous les risques liés à un gel de salaire.

Nous attirons l'attention de la direction sur le fait que les salariés de toutes les unités françaises, sont fatigués et en colère avec un fort sentiment d'injustice sociale. On leur demande beaucoup et il n'y a pas de retour. Tant va la cruche à l'eau qu'elle se casse et ce sera irréparable…

M. PECRESSE a pris note et doit revenir rapidement vers nous avec une réponse.

Nous souhaitons vivement que la direction revienne à la raison et nous entende…

Revendications
Cfdt pour les NAO 2021

Revendications Cfdt NAO 2021

Budget d'augmentation générale : 2% pour tous les salariés.

Si augmentation de salaire	
Rémunération :	**Politique sociale :**
Reconduite du budget spécifique (2020) pour le rattrapage salarial entre les sites et l'adaptation au marché	Prime exceptionnelle de 400€ pour tous les salariés hors volontariat externe et mesures d'âge PSE
Maintien de la mesure sur les minimas conventionnels à hauteur de 103%	Prime de risque « Crise Sanitaire » pour les salariés qui ont travaillé sur site pendant la première période de confinement 2020 (17 Mars au 10 Mai) : 20 € par jour travaillé, sous forme d'Award
Etablissement de Montpellier : Budget spécifique pour création d'un treizième mois à l'instar de tous les autres établissements, tous les salariés de Montpellier éligibles OU BIEN l'application de la politique salariale 2020 Grid Solutions SAS	Congés exceptionnels pour événements familiaux : Un jour supplémentaire d'absence est accordé en cas de déplacement pour le décès pour une distance supérieure à 200 km aller (400 km aller-retour) sur justificatif.
Salaire minimum mensuel de 2080€ brut (13ème mois inclus)	Congés exceptionnels : Deux jours supplémentaires si catastrophe naturelle, incendie, inondation, effraction… au sein du domicile principal dans le but de gérer la situation soudaine
Augmentation minimum pour un changement de coefficient : +5% pour les non-cadres et + 8% pour les changements de CSP	
Prime médaille du travail : + 2% sur chaque tranche	
Transports :	
Forfait mobilité durable : 500€, hors primes de transport	

Une prime qui correspond à la part de la direction des titres restaurants qui n'ont pas été distribuer pendant le télétravail exceptionnel dû à la Covid 19. Revendication soutenu par les trois OS

Revendications Cfdt Saint Priest NAO 2021

Rémunération :	Politique sociale :
Paiement de la part patronale sur les tickets restaurants non versés pendant le télétravail exceptionnel et occasionnel jusqu'au 31 mars 2021 sous forme de prime	Augmentation de la participation de l'employeur aux restaurations extérieures de 1.70 à 3 euros.
Revoir la répartition de la subvention patronale sur les tickets restaurants pour ne plus faire partie du brut imposable.	Reconduction de la livraison hebdomadaire de 2 paniers de fruits dans l'accord de frais de restauration.
Maintien des chèques CESU au montants actuel 450€ de participation employeur.	Trouver une solution sur le solde des frais de restauration
Prise en charge de la journée de solidarité par l'employeur.	Prise en charge par la direction des boissons à la machine à café comme cela se fait dans d'autres établissements. (Ex : Citylight)
Transports :	
Revalorisation de la part prise en charge par l'employeur sur l'abonnement de transport en commun à hauteur de 90% du montant de l'abonnement. (Identique à Villeurbanne)	
Revalorisation de l'indemnité transport de 40 points (base 90% de l'abonnement transport en commun).	
Prime à l'achat d'un vélo électrique.	
Forfait mobilité durable Revalorisation application d'un plafond à 500€ au lieu de 200€ (nouvelle réglementation).	

Prochaine réunion de négociation NAO R2 :

- Centrale le mercredi 31 Mars
- Local le jeudi 1er Avril

Avec les premières réponses de la direction aux propositions syndicales.